

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

Sommaire

Attestation du dirigeant	3
Comptes Sociaux	4
Comptes Consolidés Groupe	24
Rapports des Commissaires aux Comptes	41
NR21	42
Comptes Consolidés Groupe	49
Rapport de Gestion du Dirigeant	53

NR21

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE 2012, CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Etabli à Colombes, le 10 juin 2014



Lionne RAINFRAY

Président du Conseil d'Administration

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

COMPTES SOCIAUX

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

SA NR 21

176 rue d' Estienne d'Orves

92700 COLOMBES

Siret : 38906515200024

APE : 6420Z

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17
2. Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	22

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	36 008	36 008		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 295 174	9 139 762	1 155 412	10 295 174
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 331 182	9 175 770	1 155 412	10 295 174
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	31 121		31 121	68 591
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 052		5 052	32 256
Disponibilités	255		255	405
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36 428		36 428	101 252
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 367 610	9 175 770	1 191 839	10 396 426
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 682 608	2 682 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 637 950	3 637 950
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 667	226 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 429 404	2 429 404
Autres réserves	257 420	257 420
Report à nouveau	-360 634	-284 982
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 696 891	-75 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	176 525	8 873 415
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	389 185	185 977
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	389 185	185 977
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		871
Emprunts et dettes financières diverses (3)	394 930	1 026 851
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 707
Dettes fiscales et sociales	231 199	264 605
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	626 129	1 337 033
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 191 839	10 396 426
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	626 129	1 337 033
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		871
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	13 437	
Chiffre d'affaires net	13 437	
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		6
Total I	13 437	6
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	8 282	71 521
Impôts, taxes et versements assimilés	763	751
Salaires et traitements		
Charges sociales	8 531	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	203 208	
Autres charges	27 204	1
Total II	247 987	72 273
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-234 550	-72 267
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	735 539	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		28 935
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	735 539	28 935
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 139 762	
Intérêts et charges assimilées (4)	50 577	81
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	9 190 339	81
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 454 800	28 854
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-8 689 350	-43 413

Compte de résultat (suite)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	43 988	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	43 988	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 529	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 529	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	42 459	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	50 000	32 239
Total des produits (I+III+V+VII)	792 965	28 941
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 489 855	104 594
BENEFICE OU PERTE	-8 696 891	-75 652
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NR 21

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 1 191 839 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 696 891 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 008			36 008
Immobilisations incorporelles	36 008			36 008
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 295 174			10 295 174
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 295 174			10 295 174
ACTIF IMMOBILISE	10 331 182			10 331 182

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LTJ DIFFUSION 92700 COLOMBES	2 899 000	-1 744 588	99,90	-3 794 132
SAS AMS 92700 COLOMBES	1 000	-99 302	100,00	-82 812
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 295 174	1 155 411			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 008			36 008
Immobilisations incorporelles	36 008			36 008
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	36 008			36 008

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	31 121	31 121	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 121	31 121	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 682 608,00 euros décomposé en 1 341 304 titres d'une valeur nominale de 2,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	185 977	203 208			389 185
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	185 977	203 208			389 185
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		203 208			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 626 129 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	231 199	231 199		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	394 930	394 930		
Produits constatés d'avance				
Total	626 129	626 129		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	394 930			

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA NR21. L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Un avenant à la convention fiscale est intervenu en 2010, il prévoit que seul la société mère comptabilise la charge d'impôt groupe.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : NR21 SA

Forme : SA

Au capital de : 2 682 607 euros

Adresse du siège social :
176 rue d'Estienne d'Orves

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2012 IFRS

ACTIF

(en K€)	Brut 2012	Amort & Prov	Net 2012	Net 2011
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Droits au bail	3 036		3 036	3 571
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	3 301	1 210	2 091	1 710
<i>Sous-total</i>	10 148	1 210	8 938	9 092
<u>Ecarts d'acquisition</u>	1 246		1 246	1 246
<u>Immobilisations corporelles</u>	5 065	4 380	685	921
<u>Immobilisations financières</u> (Dépôts et cautionnements versés)	453		453	376
TOTAL 1	16 912	5 590	11 322	11 636
<u>Stocks et en-cours</u>				
	4 400		4 400	5 752
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients	1 961	377	1 584	865
Autres créances	772		772	794
<i>Sous-total</i>	2 733	377	2 356	1 659
<u>Trésorerie</u>				
Valeurs mobilières de placement	5		5	33
Disponibilités	1 837		1 837	813
<i>Sous-total</i>	1 842		1 842	845
<u>Comptes de régularisation actif</u>	313		313	879
<u>Impôt différé actif</u>	1 375		1 375	192
TOTAL 2	10 663	377	10 286	9 328
TOTAL GENERAL				
	27 575	5 967	21 608	20 963

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2012 IFRS**PASSIF**

(en K€)	Net	2012	Net	2011
Capital		2 683		2 683
Prime d'émission		3 638		3 638
Réserve légale		227		227
Autres réserves		2 686		2 686
Report à nouveau		(361)		(285)
Réserves consolidées part du Groupe		265		(115)
Résultat part du Groupe		(3 064)		102
SITUATION NETTE GROUPE		6 074		8 936
Intérêts minoritaires dans les réserves		34		34
Intérêts minoritaires dans les résultats				
Intérêts minoritaires		34		34
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		1 276		813
Total provisions pour risques et charges		1 276		813
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>				
<u>Dettes financières</u>				
Emprunts auprès des étab. de crédit		1 681		2 069
- dont emprunts dans Arthur		0		0
- dont emprunts dans Filiales		1 681		2 069
Découverts bancaires		3 196		2 191
Comptes courants		375		200
<i>Sous-total</i>		5 252		4 460
<u>Avances et acomptes reçus</u>		0		0
<u>Dettes d'exploitation</u>				
Dettes fournisseurs		4 267		3 154
Dettes fiscales et sociales		4 563		3 448
<i>Sous-total</i>		8 830		6 602
<u>Dettes diverses</u>				
Autres dettes		142		119
<u>Impôt différé passif</u>				
TOTAL DETTES		14 224		11 181
TOTAL GENERAL		21 608		20 963

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2012 IFRS

(en K€)	2012	2011
<i>Produits d'Exploitation</i>		
Ventes de marchandises	13 566	15 604
Dont ventes export	743	989
Prestations de services	0	0
Chiffre d'affaires net	13 566	15 604
Production stockée	(506)	428
Reprises prov. & amortis, transferts de charges	0	0
Autres produits	237	540
Total 1	13 297	16 572
<i>Charges d'exploitation</i>		
Achats de marchandises, et de matières prem.	4 894	5 496
Variations de stock	847	132
Autres achats et charges externes	5 394	5 680
Impôts et taxes	621	197
Salaires et charges sociales	3 484	3 696
Dotations aux amortissements et provisions	687	474
Autres charges	949	405
Total 2	16 876	16 079
Résultat d'exploitation (1 - 2)	(3 579)	493
Produits financiers	52	29
Charges financières	720	377
Résultat financier	(668)	(348)
Résultat exceptionnel	0	0
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	(1 183)	43
Résultat net	(3 064)	102

GROUPE NR 21

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2012

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes annuels du 31 décembre 2012 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de **NR 21 SA**.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Généralités

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe NR 21 de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes)

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation

Périmètre de consolidation :

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par NR 21 SA sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
NR 21 SA	2.683 K€	société mère	société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.899 K€	99,9 %	99,9 %
AMS	1 K€	100 %	100 %
GUILOU	144 K€	99.9 %	99.9 %
Arthur Espana	350 K€	99.9 %	99.9 %
JADE	62 K€	99.9 %	99.9 %
Arthur Portugal	300 K€	99.9 %	99.9 %

Date de clôture :

La clôture des exercices intervient le 31 décembre pour toutes les sociétés du groupe.

1.3 Immobilisations incorporelles

1.3.1 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.4 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1^{er} Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

La valeur d'utilité de l'ensemble des biens (y compris les éléments incorporels et l'écart d'acquisition) concourant à la génération des cash-flows futurs de l'entité, telle qu'elle a été déterminée, s'est avérée supérieure à la valeur nette comptable des actifs de l'entreprise (correspondant à l'unité génératrice de trésorerie considérée).

Aucune dépréciation de l'écart d'acquisition ne s'est donc révélée nécessaire.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

Les contrats de crédit-bail ou de location financière ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice. Les incidences des retraitements sont détaillées au paragraphe § 2.1.2

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe NR 21 est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

1.11 Autres éléments significatifs

Filiale LTJ

LTJ, filiale principale du groupe, est en redressement judiciaire depuis le 14/11/2012.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	JADE	LOU CANISS	GUILLOU	Total
Valeur des titres	7 569	46	180	143	141	
Situation nette d'origine	(2 360)	(53)	(195)	(52)	85	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)					
TOTAL	1 398	99	375	195	56	2 123

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

	A partir		
Calcul de l'amortissement :	1992	de 1993 à 2001 :	de 2002 : 2
Ecart d'acquisition	887	1 497	067
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements :	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			877
Ecart d'acquisition net non affecté			1 246

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit **3.811 K€** a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survaleur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

- Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque
- Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieure à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Le groupe NR 21 souscrivant des contrats de financement significatifs, nous retraitons les contrats de financement dans les comptes consolidés.

Ces retraitements consistent principalement à reconsidérer les biens pris en location comme des biens acquis par l'entreprise. En contrepartie de ces actifs un emprunt est inscrit au passif du bilan.

Les redevances de locations sont ensuite retraitées comme des remboursements d'emprunts.

Enfin, les amortissements sont calculés en fonction des normes appliquées par le groupe.

Un changement de méthode d'évaluation de la durée de vie des matériels acquis en crédit-bail a été appliqué à partir de l'exercice 2001. Afin d'harmoniser les durées

d'amortissement des biens acquis, une durée unique de 10 ans a été retenue pour le calcul des amortissements.

Impact de ces retraitements sur la situation nette consolidée :			
	Impact sur les réserves consolidées :		43 K€
	Impact sur le résultat consolidé :		(88) K€
	Autres postes retraités au 31/12/11 :		
	Immobilisations corporelles :		2 965 K€
	Amortissements :		2575 K€
	Emprunt (net) :		435 K€

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2012 et concernant 2013 (charges constatées d'avance) pour 313 K€

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2011	8 970
Résultat consolidé de l'exercice 2012	(3 064)
Autres mouvements	202
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012	6 108
<i>Dont intérêts minoritaires dans les réserves</i>	<i>34</i>

Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :

Situation nette de NR 21 (comptes sociaux)	226
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	1 154
Situation nette de AMS (comptes sociaux)	(97)
Situation nette de LTJ Espagne (comptes sociaux)	194
Situation nette de JADE (comptes sociaux)	(9)
Situation nette de LTJ Portugal (comptes sociaux)	1
Situation nette de GUILOU (comptes sociaux)	42
Annulation Titres de LTJ	(10 294)
Annulation Titres de AMS	(1)
Annulation Titres de LTJ Espagne	(350)
Annulation Titres de LTJ Portugal	(300)
Annulation Titres de JADE	(180)
Annulation Titres de GUILOU	(141)
Elimination provision sur titres	9 708
Ecart d'acquisition :	1 246
- Brut	2 123
- Amortissements 1992 à 2002	(783)
- Amortissements 2003	(94)
Marque LTJ	3 811
Elimination marge sur stock	(20)
Provision engagement de retraite	(211)
Retraitement des contrats de financement à long terme	(45)
Impôts différés	<u>1375</u>
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012	6 108

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2012

Résultat de NR 21	(8 647) (3 784)
Résultat de LTJ	(82) (29)
Résultat de AMS	(164) (84)
Résultat GUILOU	(45) (88) (8)
Résultat de LTJ Espagne	15 (736)
Résultat de JADE	9 405
Résultat de LTJ Portugal	1 183
Contrat CB	
Engagements retraite	
Correction sur résultats antérieurs	
Elimination provisions sur titres	
Dividendes	
Impôts différés	

Résultat net consolidé au 31/12/2012

(3 064)

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31.12.2012 :

		Au	Au
		31/12/2012	31/12/2011
Emprunts - crédit-bail		435	486 1 559
Emprunts LTJ		1 246	
Emprunts LTJ Espagne		0	24
Emprunts GUILOU		0	2 069
		1 681	

2.2.2.3 Découverts bancaires

		Au		Au
		31/12/2012		2011
Trésorerie Passive	NR 21	-		2 179
	LTJ	3 196		
	AMS	-		11
		3 196		2 191

		Au		Au
		31/12/2012		2011
Trésorerie Active	NR 21	5 731		32
	LTJ	1		737
	AMS	2		0
	LTJ Espagne	44		0
	LTJ Portugal	3		5
	GUILLOU	56		70
	Total	1 842		844
Trésorerie Nette		(1 354)		(1 347)

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

		Au		Au
		31/12/2012		31/12/2011
Dépôts reçus		34		11
Divers - compte courants des dirigeants		341		200
Total		375		211

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

				Au	Au
				31/12/2012	31/12/2011
Base de la charge future d'impôt	Base de				576 (576)
l'économie future d'impôt				4 125 (4 125)	
Base nette de l'économie future d'impôt					
Impôt correspondant (taux de 33,33%)				(1 375)	(192)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en K€)

	2012	2011
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	-3 064	102
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	687	474
- Variation des impôts différés	-1 183	-40
- Variation suite changement de méthode		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		87
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(3 560)	623
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	3972	-479
Flux net de trésorerie généré par l'activité	412	144
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-244	-373
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	212	480
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(32)	107
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	182	
Remboursements d'emprunts	-570	-534
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(388)	(534)
Variation de trésorerie	(8)	(283)
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	(1 346)	(1 063)
Trésorerie de clôture	(1 354)	(1 346)

(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:

Variation de stocks	(1 352)	292
Variation de comptes clients et autres créances	197	81
Variation de comptes fournisseurs	(2 251)	140
Variation des autres éléments	(566)	(34)

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR21
Société Anonyme
au capital de 2 682 607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2012

SOCIETE NR 21

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société NR 21, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que celles auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

En raison de la mise en règlement judiciaire de LTJ, principale filiale de NR 21, les titres de participation figurant à l'actif, ont été provisionnés et ramenés à une valeur équivalente à la situation nette comptable.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux

mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs des droits du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 12 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAIM

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR21
Société Anonyme
au capital de 2 682 607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

(En application de l'article L.225-40 du Code de commerce)

Exercice 2012

SOCIETE NR 21

Messieurs les Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

Avec la société L.T.J.DIFFUSION

- . Convention de trésorerie, prévoyant une rémunération au taux légal.
- . Convention d'intégration fiscale par laquelle votre société, société mère, supporte à elle seule l'impôt du groupe.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 12 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAIM

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR21
Société Anonyme
au capital de 2 682 607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice 2012

SOCIETE NR21

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **NR 21**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

En l'absence de rapport sur les comptes des filiales étrangères établi par les professionnels locaux, je ne suis pas en mesure de me prononcer sur leurs résultats. Sous cette réserve, je certifie que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat d'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autre commentaire, sauf à préciser que les comptes de la filiale principale L.T.J., en état de redressement judiciaire, ont été établis dans une optique de continuité de l'exploitation, malgré la baisse significative de l'activité et l'existence de charges exceptionnelles liées à sa situation. Le respect du principe de continuité de l'exploitation justifie la constatation d'un impôt différé actif, issu des déficits des filiales.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence des faits mentionnés dans les paragraphes précédents, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 12 septembre 2013

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAIM

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2012

RAPPORT DE GESTION DU DIRIGEANT

NR 21

Société Anonyme
Capital Social : 2.682.608 Euros
Siège Social : 176 - 178 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

R.C.S. NANTERRE B 389 065 152

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- 1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- 2) soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport,
- 3) soumettre à votre approbation les comptes consolidés de cet exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Par requête en date du 23 avril 2013, nous avons sollicité du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, la prorogation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, au 30 septembre 2013.

Par Ordonnance en date du 29 mai 2013, le Président du Tribunal de Commerce a prorogé le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle au 30 septembre 2013.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus au cours de l'exercice :

L'exercice 2012 est essentiellement marqué par la mise en redressement judiciaire, le 14/11/2012, des filiales LTJ DIFFUSION et AMS.

Cette procédure est la résultante d'une année en fort recul de CA (-2 millions €), cette baisse touchant l'ensemble des activités du groupe.

L'export est touché à travers les difficultés de ses filiales ibérique et belge.

Le commerce de gros connaît la baisse du nombre de détaillants et la diminution drastique des budgets d'achat des grands magasins.

Notre réseau intégré de magasins connaît la crise de la consommation surtout en période des fêtes de fin d'année, pic traditionnel de notre activité.

Notre trésorerie a été impactée par la loi LME, réduisant le délai de paiement des fournisseurs, pour plus d'un million d'euros. Elle ne pouvait plus faire face au remboursement de la dette et au paiement régulier des charges sociales et fiscales. L'année 2012, pour l'actif du bilan, est caractérisée par une diminution importante des stocks, 1.350 million, et la reconstitution d'une trésorerie d'exploitation ; pour le passif l'endettement est gelé à son plus haut niveau et fera l'objet de négociation dans le cadre du plan de continuation.

Pour l'exploitation, entre la baisse du CA, le déstockage et toutes les provisions et dépréciations, capital des filiales, comptes clients France et export, charges constatées d'avance....l'EBIT ressort fortement négatif à -3.579 M€.

Le résultat consolidé, qui tient compte d'un impôt négatif reportable, ressort à -3.064 M€.

Notre situation nette permet de supporter ce résultat négatif et demeure positive à 5.878 M€.

Néanmoins, ce redressement judiciaire s'est passé dans de bonnes conditions pour trois raisons :

- . Trésorerie suffisante pour la période d'observation, en attente d'un plan de continuation
- . Maintien de l'activité en 2013 après la forte baisse 2012
- . Restructuration des frais fixes et plan social permettant un retour à la rentabilité en 2013 avec un EBIT de l'ordre de 500 K€

Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Nous avons fait tous les efforts nécessaires, pour que nos filiales réduisent leurs couts fixes et que l'activité puisse se poursuivre.

L'activité a pu se maintenir sur le premier semestre 2013.

Perspectives d'avenir

L'année 2013 sera une année d'observation et de restructuration, avant la mise en place d'un plan de continuation à effet janvier 2014.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

1) Situation et activité de la société - Résultats de cette activité

Notre société a poursuivi son activité de holding au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Elle continue d'assurer à ses filiales, la société L.T.J. DIFFUSION et la société AMS, des prestations de services dans les domaines juridiques, administratifs et techniques.

La société ARTHUR constitue un groupe intégré fiscalement avec ses filiales, les sociétés L.T.J. DIFFUSION et AMS.

2 - ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

2.1 La société L.T.J. DIFFUSION, société par actions simplifiée au capital de 2.899.000 euros dont nous détenons 99,90 % du capital a réalisé au 31 décembre 2012 un chiffre d'affaires de 13.348.561 euros contre 15.470.453 euros pour l'exercice précédent.

Son chiffre d'affaires est en baisse de 13,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation s'élève à (2.765.762) euros contre 743.006 euros pour l'exercice précédent.

Les charges financières s'élèvent à 610.077 euros.

Son résultat financier s'élève à (610.076) euros.

Son résultat courant avant impôt s'élève à la somme de (3.375.838) euros contre 403.508 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat exceptionnel s'élève à (407.994) euros.

Son résultat net comptable est une perte de 3.783.832 euros contre 256.013 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la perte de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

2.2. La société AMS, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 €, et dont nous détenons 100% du capital, a réalisé au 31 décembre 2012, un chiffre d'affaires de 2.163.907 euros contre 2.302.114 euros pour l'exercice précédent, consécutivement à la baisse salariale du groupe.

Son résultat courant avant impôt s'est élevé à 180.272 euros.

Elle enregistre une perte de 82.812 euros.

3 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

EXERCICE 2011 – DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

L'antériorité des sommes dues au 31 décembre 2012 figurant au crédit des comptes fournisseurs pour un montant de 44.706 €, n'est pas supérieur à 60 jours.

EXERCICE 2012 – DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

Il n'y a aucune somme due au titre des dettes fournisseurs au 31 décembre 2012.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçus en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Lionnel RAINFRAY possède plus du tiers du capital social. (actions nominatives)

Monsieur Jean-Louis PARIENTE possède plus du tiers du capital social. (actions nominatives)

Au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune modification dans ladite répartition.

5. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé par la société au cours de l'exercice écoulé.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012.

Il n'existe aucune participation des salariés dans le capital de notre société.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé ci-après.

8. PRISES DE PARTICIPATIONS

Notre société n'a pris aucune nouvelle participation.

9. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

. Le total des produits d'exploitation s'élève à 13.437 euros contre 6 euros au titre de l'exercice précédent.

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 247.987 euros contre 72.273 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (234.550) euros contre (72.267) euros au titre de l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières s'élèvent à la somme de 9.139.762 euros. Elles correspondent à la provision sur les titres de participation de LTJ DIFFUSION.

Compte tenu d'un résultat financier de (8.454.800) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (8.689.350) euros contre (43.413) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de des produits exceptionnels d'un montant de 42.459 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette comptable de 8.646.891 euros contre une perte nette comptable de 75.652 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.241.839 euros contre 10.396.426 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

10. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE NOTRE SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999

Les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

La société a appliqué au 1^{er} janvier 2011 les règlements CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. La mise en œuvre de ces deux règlements n'a aucune incidence sur ses capitaux propres au 1^{er} janvier 2012.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

11. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Au 31 décembre 2012 le périmètre de consolidation du groupe ARTHUR comprenait :

- . La société L.T.J. DIFFUSION, société par actions simplifiée au capital de 2.874.000 euros dont nous détenons 99,90 % du capital;
- . La société AMS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont nous détenons 100 % du capital;
- . La société de droit portugais LTJ DIFFUSION Comercio de Vestuario Unipessoal Lda;
- . La société de droit espagnol ARTHUR ESPANA;

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Il résulte des comptes consolidés que nous vous avons présentés que l'exercice écoulé se traduit par un résultat consolidé de (3.064.000) euros.

12. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE NOTRE SOCIETE

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 8.646.891 euros de la manière suivante :

. « Report à nouveau » avant affectation	(360.634) euros
. Perte de l'exercice 2012	(8.646.891) euros
	<hr/>
. « Report à nouveau » après affectation	(9.007.525) euros

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

13 - CAPITAUX PROPRES DEVENUS INFERIEURS AU MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

Compte tenu de la perte de l'exercice 2012, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social; il convient en conséquence de statuer sur la poursuite de l'activité sociale, dans les quatre mois de la présente assemblée.

14. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

15. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- . Monsieur Lionnel RAINFRAY est :
 - . Président de la société LTJ DIFFUSION,
 - . Président de la société AMS,
 - . gérant de la société de droit portugais LTJ DIFFUSION Comercio de Vestuario Unipessoal Lda,
 - . gérant de la société de droit espagnol, ARTHUR ESPANA.

Monsieur Jean-Louis PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

Monsieur Pierre-Alain PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan qui viennent de vous être présentés ainsi que le texte des résolutions.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature or set of initials, possibly 'h', written in black ink below the underlined text.